



## Communiqué

### La CITQ élit son conseil d'administration 2004

**Montréal, le 24 mars 2004** – Dans le cadre de leur assemblée annuelle, les membres de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) ont procédé à l'élection du conseil de 2004. Réunissant des administrateurs chevronnés issus de toutes les catégories d'établissements touristiques classifiés par la CITQ, ce conseil est composé des personnes suivantes :

*Le bureau de direction :*

- Jean Authier, président (établissements hôteliers)
- Jacques Veillette, président sortant
- Marco Gendreau, vice-président (centres de vacances)
- Georges Sardi, trésorier (établissements hôteliers)
- Claude Coudé, secrétaire (auberges de jeunesse)

*Les autres administrateurs*

- Denis Boulianne (gîtes)
- Viateur De Champlain (établissements d'enseignement)
- Natasha Desbiens (établissements hôteliers)
- Régent Fradette (membre coopté)
- Antoine Giardina (membre coopté)
- Nancy Gingras (villages d'accueil)
- Gérard Lambert (gîtes)
- Germain Simard (résidences de tourisme)

Deux postes restent à combler : un siège pour les lieux d'accueil et un, pour les résidences de tourisme.

Le conseil comprend en outre deux observateurs délégués par Tourisme Québec, soit Michel-Claude Demers, directeur général, Direction générale des régions et des produits touristiques, et Simon Brouard, directeur, Direction de la qualité des produits et services touristiques.

La CITQ est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'administrer la classification d'établissements touristiques afin d'en rehausser la qualité. Suite à l'adoption de la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique*, Tourisme Québec a désigné la CITQ pour assurer le développement et l'implantation de la classification de sept des neuf catégories d'établissements visés par la Loi.